

Module d'information à l'intention
des enseignants du deuxième cycle
du secondaire

Préparé par Rescol
(www.rescol.ca)

pour le
site Web du Premier ministre du Canada
(www.pm.gc.ca)

Août 2001

Table des matières

Préface : Structure du module

Liste des liens importants

Le Premier ministre et la politique : un jeu-questionnaire

I. Activités d'introduction

Activité 1

Être Premier ministre du Canada, qu'est-ce que ça veut dire?

Activité 2

Évaluation de l'image du Premier ministre dans les médias

II. A. Activités axées sur les nouveaux concepts et les généralisations — Le processus politique

Activité 1

Le Premier ministre, chef d'un parti politique : alors, tu veux être Premier ministre?

Activité 2

L'opposition officielle : analyse d'une citation

II. B. Activités axées sur les nouveaux concepts et les généralisations — Gouverner le Canada

Activité 1

Comment le Premier ministre choisit-il les membres du Cabinet?

Activité 2

« Tous pour un, un pour tous. » — La solidarité ministérielle

Activité 3

Exercice de vocabulaire gouvernemental et parlementaire

III. A. Activités pratiques — Le processus politique

Activité 1

Analyse d'une élection

III. B. Activités pratiques — Gouverner le Canada

Activité 1

Choisis un ministère !

Activité 2

Les rouages du Cabinet

Activité 3

Les missions commerciales d'Équipe Canada — Le point d'intersection du commerce intérieur et du commerce extérieur

Activité 4

Le Premier ministre et la politique étrangère : la scène internationale

IV. Activités d'enrichissement

Activité 1

Si tu étais journaliste...

Activité 2

Dirige un ministère

Activité 3

Simulation des étapes menant à l'adoption d'un projet de loi au Canada

Préface : structure du module

Le module d'information présente une gamme variée d'activités et de sujets sur le fonctionnement du gouvernement canadien et, en particulier, sur le rôle qu'y joue le Premier ministre. Il traite non seulement des rouages du gouvernement mais aussi d'autres influences qui modèlent la vie politique nationale et le gouvernement au Canada.

Les activités sont réparties en quatre groupes :

- Les **activités d'introduction** initient les élèves au concept de base du module — le Premier ministre et le gouvernement — en partant des connaissances des élèves et en utilisant une méthode interactive pour l'enseignement explicite de ce concept fondamental.
- Les **activités axées sur les nouveaux concepts et les généralisations** portent sur des sujets particuliers.
- Les **activités pratiques** donnent l'occasion aux élèves d'appliquer leurs nouvelles connaissances.
- Les **activités d'enrichissement** permettent aux élèves de découvrir l'incidence du sujet sur leur milieu et les incitent à adopter une démarche d'apprentissage personnelle.

La plupart des activités peuvent être utilisées individuellement par l'enseignant pour explorer un aspect de la politique nationale. L'enseignant peut aussi regrouper plusieurs activités pour en faire un mini-module d'apprentissage. La décision et la structure appartiennent à l'enseignant, qui est au courant des exigences du programme d'études, des connaissances qu'ont les élèves des différents sujets et de ce qui convient le mieux à ses groupes.

Certaines activités suggèrent, au besoin, des ressources accessibles sur le Web ou des lectures; toutefois, ces suggestions ne doivent d'aucune façon limiter les ressources que l'enseignant choisit d'utiliser pour ses cours. Dans le cas de la simulation des étapes menant à l'adoption d'un projet de loi, une série complète de rubriques d'évaluation est offerte pour mesurer le rendement des élèves.

Nous espérons que ce module se révélera un outil valable pour initier vos élèves à la complexité des rôles du Premier ministre et aux rouages du gouvernement canadien.

Liste des liens importants

Vocabulaire de procédure parlementaire

<http://www.parl.gc.ca/information/about/process/house/glossary/gloss-f.htm>

Composition des comités du Cabinet

http://canada.gc.ca/howgoc/cab/cab-com_f.html

Les Canadiens dans le monde

<http://www.canschool.org/relation/history/menu-f.asp>

Ministères et organismes

http://canada.gc.ca/depts/major/depind_f.html

Sommet du G-8

<http://www.g8.gc.ca/menu-f.asp>

Gouvernement du Canada

http://canada.gc.ca/main_f.html

Historique des ministères de 1867 à aujourd'hui

<http://www.parl.gc.ca/information/about/related/Federal/DepHist.asp?Language=F>

Les Canadiens et leur système de gouvernement – 4^e édition

<http://www.parl.gc.ca/information/about/process/library/forsey/fedinst-f.htm>

Comment un projet de loi devient-il une loi?

<http://www.parl.gc.ca/information/about/process/info/ParliamentFAQ01-f.htm>

Congrès au leadership

<http://www.parl.gc.ca/information/about/related/Parties/LeaderConv.asp?Language=F>

Structure du Conseil des ministres

<http://pm.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=thecanadiangovernment&Sub=StructureoftheMinistry>

Équipe Canada

<http://www.tcm-mec.gc.ca/welcome-f.asp>

Le Cabinet

<http://pm.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=thecanadiangovernment&Sub=RoleofCabinet>

Loi constitutionnelle de 1867

http://laws.justice.gc.ca/fr/const/c1867_f.html

L'opposition dans un régime parlementaire

<http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/bp47-f.htm>

Les responsabilités du Bureau du Conseil privé

http://www.pco-bcp.gc.ca/default.asp?page=publications&Language=F&doc=respons/cover_f.htm

Trente-septième élection générale 2000 : Résultats officiels du scrutin : Synopsis

<http://www.elections.ca/content.asp?section=gen&document=index&dir=rep/37g&lang=f&textonly=false>

Trente-sixième élection générale 1997 : Résultats officiels du scrutin : Synopsis

<http://www.elections.ca/content.asp?section=gen&document=index&dir=rep/dec3097&lang=f&textonly=false>

Le Premier ministre et la politique : un jeu-questionnaire

Le questionnaire suivant sert de point de départ à une étude plus poussée du rôle du Premier ministre dans la politique canadienne. Pour ce faire, le module présente une gamme variée de ressources éducatives.

Si l'enseignant le préfère, le jeu-questionnaire peut servir de modèle pour une activité de la section IV du module, *Activités d'enrichissement*, dans le cadre de laquelle les élèves seraient invités à rédiger un questionnaire semblable relatif aux domaines, aux concepts et aux termes étudiés durant le cours. Le questionnaire serait ensuite ajouté aux ressources du module.

La personne qui a occupé le poste de Premier ministre du Canada pendant le plus d'années est :

1. Pierre Trudeau
2. Margaret Thatcher
3. W. L. Mackenzie King
4. Jean Chrétien

Le Conseil privé est :

1. le ministère fédéral créé pour contrôler et appliquer la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
2. une organisation nationale d'artistes qui compte des sections partout au Canada.
3. le corps politique qui conseille le Premier ministre, ainsi que le Gouverneur général et la Reine.
4. le Bureau canadien de renseignements très secrets.

La plate-forme électorale d'un parti est :

1. un exposé détaillé des principes et des objectifs d'un parti politique.
2. un ensemble schématisé de principes et de propositions exposés par un parti politique dans le cadre d'une campagne électorale.
3. une structure construite spécialement pour un soir d'élections.
4. une estrade sur laquelle on place la table des invités d'honneur lors d'un repas de souscription d'un parti politique.

L'opposition loyale de Sa Majesté (l'Opposition officielle) est :

1. le nom collectif des députés de la Chambre des communes qui ne sont pas membres du parti au pouvoir.
2. une chanson rendue célèbre par un groupe punk en 1978, mais qui a été bannie dans certaines parties du monde, dont l'Angleterre.
3. le nom d'un parti politique maintenant disparu, qui avait été lancé au Canada au début des années 30.
4. le parti qui, après le gouvernement, a le plus de députés à la Chambre des communes.

Réponses**La personne qui a agi comme Premier ministre du Canada pendant le plus d'années est :**

W. L. Mackenzie King.

Le Conseil privé est :

le corps politique qui conseille le Premier ministre, ainsi que le Gouverneur général et la Reine.

La plate-forme électorale d'un parti politique est :

un ensemble schématisé de principes et de propositions exposés par un parti politique dans le cadre d'une campagne électorale.

L'opposition loyale de Sa Majesté (l'opposition officielle) est :

le parti qui, après le gouvernement, a le plus de députés à la Chambre des communes.

I. Activités d'introduction

Activité 1

Être Premier ministre du Canada, qu'est-ce que ça veut dire?

La classe — tout entière ou en petits groupes — fait un remue-méninges pour répondre à la question suivante : « Lorsque vous pensez au Premier ministre du Canada, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit? »

Ainsi, un des rôles du Premier ministre est de diriger le gouvernement du Canada. Un autre est d'assumer la direction d'un parti politique. Sa vision claire de ce que devrait être le Canada et sa façon de transmettre sa vision dans des discours stimulants peuvent être parmi ses plus grandes forces.

Activité 2

Évaluation de l'image du Premier ministre dans les médias

En groupes, ou individuellement, les élèves effectuent une recherche Web dans les trois grandes sources d'information médiatique au Canada, en utilisant le nom du Premier ministre comme terme de recherche.

Chaque fois que les élèves trouvent un article ou reportage, ils notent les points suivants :

- la date,
- la manchette,
- un sommaire (pas plus de deux phrases).

L'enseignant examine ensuite les résultats des recherches avec la classe, en se servant des renseignements au « sommaire » de chaque article ou reportage, pour préparer une liste des enjeux auxquels le Premier ministre a été associé durant la période de recherche des élèves.

Les résultats de cette activité d'introduction seraient utiles dans l'Activité 1 des *Activités d'enrichissement*.

II. A. Activités axées sur les nouveaux concepts et les généralisations — Le processus politique

Activité 1

Le Premier ministre, chef d'un parti politique : alors, tu veux être Premier ministre?

Les partis politiques au Canada

Le Canada compte 301 circonscriptions fédérales; ensemble, elles assurent une représentation de tout le pays à la Chambre des communes. La population canadienne est un amalgame sur le plan culturel, politique et historique. Pour devenir Premier ministre et former un gouvernement, une personne doit pouvoir compter sur un appui politique suffisant et avoir la confiance de la Chambre des communes.

Mais comment une personne qui veut devenir Premier ministre peut-elle réunir et maintenir l'appui nécessaire pour conserver la confiance de la Chambre des communes?

La réponse : les partis politiques.

Un parti politique est un groupe de personnes qui partagent les mêmes idées et collaborent à la promotion d'une série de valeurs et d'objectifs politiques communs.

Les questions suivantes peuvent être posées aux élèves :

- Quels sont les partis politiques représentés actuellement au Parlement?
- Qui sont les chefs de ces partis?
- Lesquels de ces partis ont formé un gouvernement national à un moment donné de l'histoire du Canada?
- Comment les partis politiques aident-ils une personne à devenir Premier ministre et à gouverner le pays?

Activité 2

L'opposition officielle : analyse d'une citation

L'opposition loyale de Sa Majesté

« Pour que le Parlement demeure une institution viable, l'opposition loyale de Sa Majesté doit remplir ses fonctions résolument. Lorsqu'elle agit comme il se doit, la liberté est protégée. D'ailleurs, l'histoire nous prouve que la liberté s'évanouit toujours lorsqu'il n'y a plus de critique. L'opposition fait respecter et soutient les droits des minorités. Elle doit faire preuve de vigilance pour combattre l'oppression et l'empiètement injuste, par le Cabinet, sur les droits du peuple. Elle doit surveiller toutes les dépenses et s'opposer aux extravagances, en informant le public de tout gaspillage ou méfait encore pire. Elle décèle les erreurs, suggère des modifications, pose des questions et tire les choses au clair; elle éveille, informe et façonne l'opinion du public en lui permettant de s'exprimer et de voter. Elle doit suivre de près le moindre geste du gouvernement pour l'empêcher de court-circuiter la procédure démocratique comme les gouvernements se plaisent à le faire. »

—*L'honorable John G. Diefenbaker, « The Role of the Opposition in Parliament », allocution prononcée devant l'Empire Club du Canada à Toronto, le 27 octobre 1949.*

L'opposition est un élément essentiel du système politique canadien. Dans le régime parlementaire que le Canada a hérité du Royaume-Uni, le concept d'opposition se révèle encore plus significatif par sa formulation même : « l'Opposition loyale de Sa Majesté ».

- Demandez aux élèves de donner leur propre définition de la notion d'« opposition politique ».
- Le Canada partage-t-il l'idée d'une « opposition » avec d'autres régimes politiques d'autres pays du monde?
- De quels moyens dispose l'Opposition officielle pour remplir son mandat?
- L'Opposition officielle est parfois perçue comme un « gouvernement en puissance ». Qu'est-ce que cela signifie?
- L'Opposition officielle a un sens et un rôle bien particuliers au sein du régime parlementaire canadien. Quels sont les autres groupes ou particuliers qui surveillent attentivement et régulièrement les activités du gouvernement?

Pour en connaître davantage sur le rôle de l'opposition au Parlement, consulter le site Web du Parlement.

<http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/bp47-f.htm>

II. B. Activités axées sur les nouveaux concepts et les généralisations — Gouverner le Canada

Activité 1

Comment le Premier ministre choisit-il les membres du Cabinet?

Renvoyez les élèves au document électronique *Les Canadiens et leur système de gouvernement* (4^e édition)

<http://www.parl.gc.ca/information/about/process/library/forsey/fedinst-f.htm>

Demandez-leur de lire les sections sur le Premier ministre et le Cabinet.

Posez-leur ensuite les questions suivantes :

- D'après les sections lues, quels sont les facteurs qui entrent en jeu lorsqu'il s'agit de choisir les membres du Cabinet?
- Parmi ces facteurs, lesquels sont « essentiels » et lesquels relèvent tout simplement d'une coutume ou d'une tradition?

Formez des petits groupes et soumettez-leur ce qui suit :

- Pour former un Cabinet, le Premier ministre doit prendre en considération bien des facteurs; vous avez pris connaissance de quelques-uns de ces facteurs en lisant la section sur le Cabinet. Il s'agit toutefois d'une tâche encore plus complexe. Faites un remue-méninges au sein de votre groupe, afin de trouver d'autres points à considérer lorsque le Premier ministre doit décider qui fera partie ou non du Cabinet. N'oubliez pas que le Premier ministre est à la fois le chef du gouvernement et d'un parti et qu'il est le personnage politique le plus important du pays. Justifiez ces considérations.

Demandez aux élèves de noter leurs réponses sous forme d'une liste qui pourrait par la suite servir à toute personne aspirant au poste de Premier ministre. La liste devrait comprendre une courte introduction expliquant comment elle pourrait être utile à la personne qui la consulte.

Activité 2**« Tous pour un, un pour tous. » — La solidarité ministérielle*****La solidarité ministérielle***

Au Canada, tous les membres du Conseil privé doivent prêter un serment de discrétion à vie. Par ce serment, les membres s'engagent à ne jamais divulguer ni rendre public le contenu des délibérations du Cabinet qui se tiennent à huis clos. Les Archives nationales du Canada publient, après un certain temps, les documents du Cabinet; cela n'arrive cependant que bien des années après la disparition du gouvernement en cause.

En plus de ne pas révéler le contenu des discussions, les membres du Cabinet doivent respecter le principe de la solidarité ministérielle, ce qui signifie que lorsqu'un ministre parle en public, il exprime les points de vue du gouvernement. Si un ministre n'appuie pas la position du gouvernement sur un enjeu particulier, cette dissension n'est jamais rendue publique. Si le ministre refuse d'accepter la position du gouvernement et viole la solidarité ministérielle en faisant une déclaration publique, il n'a pas d'autre choix que de démissionner. Même après avoir remis sa démission, l'ancien ministre ne doit jamais révéler les détails des discussions ni des documents du Cabinet.

Formez des équipes de deux. Le premier élève lit à l'autre le texte ci-dessus sur la solidarité ministérielle. Une fois la lecture terminée, les équipes examinent en quoi consiste la solidarité ministérielle et le serment de discrétion pour bien saisir ce que ces termes veulent dire et comment ils s'appliquent au gouvernement du Canada.

Diviser ensuite la classe en deux groupes.

Le premier groupe doit formuler des arguments en faveur de la déclaration suivante : « Dans une société démocratique telle que le Canada, la solidarité ministérielle et le serment de discrétion contribuent à compromettre inutilement et de façon injustifiable l'accès des citoyens au processus. »

Le second groupe doit formuler des arguments en faveur de la déclaration suivante : « Dans une société démocratique telle que le Canada, la solidarité ministérielle et le serment de discrétion sont raisonnables et essentiels à l'efficacité du gouvernement. »

Chaque groupe écrit ses arguments au tableau afin que toute la classe puisse en discuter.

Activité 3

Exercice de vocabulaire gouvernemental et parlementaire

Peu de Canadiens emploient régulièrement la terminologie spécialisée liée aux affaires parlementaires et gouvernementales. Cette terminologie est toutefois beaucoup plus que de simples mots : elle aide à comprendre les rouages de la politique nationale.

Bingo du gouvernement et du Parlement (Bingo GP)

- Divisez la classe en cinq groupes ou plus (chaque groupe doit se limiter à 12 élèves pour que le jeu fonctionne avec une carte de 5 sur 5).
- Distribuez la carte Bingo GP ci-dessous (page 15).
- Assignez à chaque groupe une des rangées (horizontales, diagonales ou verticales) de la carte de bingo.
- Expliquez aux élèves que l'objectif du Bingo GP est de trouver et d'écrire la définition des termes compris dans la rangée qui leur a été assignée. Demandez-leur de commencer leur recherche dans le site Web du Canada http://canada.gc.ca/main_f.html.
- S'il y a suffisamment d'ordinateurs dans la salle, tous les groupes peuvent jouer en même temps. L'équipe gagnante sera celle qui criera « bingo » dès qu'elle aura trouvé la définition de tous ses mots.
- S'il est impossible de faire jouer toute la classe en même temps, chronométrez séparément le temps pris par chaque groupe pour trouver ses définitions. Les gagnants seront ceux qui auront pris le moins de temps.

Vous pouvez créer différentes cartes de Bingo GP à l'aide du glossaire accessible dans le site Web du Parlement

<http://www.parl.gc.ca/information/about/process/house/glossary/gloss-f.htm>.

De plus, les élèves peuvent, tout au long du module, ajouter les mots nouveaux et intéressants qu'ils découvrent, et ainsi contribuer à faire une liste des termes parlementaires et gouvernementaux pouvant servir à la création d'autres cartes de bingo pour des classes futures.

15
Carte de Bingo GP

Gouvernement minoritaire	Gouverneur général en conseil	Motion de censure	Conseil privé	Opposition officielle
Période des questions orales	Décret	Parlement	Discours du Trône	Projet de loi d'intérêt privé
Premier ministre	Sanction royale	Greffier du Conseil privé	Loi du Parlement	Couronne
Législation	Sénat	Budget des dépenses principal	Cabinet	Gouvernement majoritaire
Caucus	Dernières banquettes, députés d'arrière-ban, simples députés	Projet de loi	Chambre des communes	Banquettes ministérielles

III. A. Activités pratiques — Le processus politique

Activité 1

Analyse d'une élection

Cette activité présente tout un défi pour les élèves, soit celui d'analyser l'événement le plus important de la politique fédérale : une élection nationale.

Vous pouvez étudier l'élection fédérale de 1997 ou celle de 2000. La classe est divisée en cinq groupes de base; chacun est responsable d'un des cinq partis qui ont obtenu des sièges lors de l'élection.

Chaque groupe doit étudier son parti en répondant aux questions suivantes :

- Quels sont les faits de l'élection? En d'autres mots, qui était le chef du parti, combien de sièges le parti a-t-il remporté, et dans quelles régions du pays le parti a-t-il recueilli le plus de votes?
- Quels étaient les principaux éléments de la plate-forme électorale du parti ou du programme présenté aux électeurs?
- Qu'est-ce qui a bien fonctionné et qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné pour le parti? En rétrospective, y a-t-il eu des moments « décisifs » qui ont été profitables ou non au parti?

Lorsque le travail des groupes de base est terminé, de nouveaux groupes sont formés pour qu'au moins un spécialiste de chaque parti politique soit représenté au sein de chaque nouveau groupe.

Le spécialiste de chaque nouveau groupe doit informer les autres membres du groupe des résultats des recherches effectuées par son groupe de base sur le parti assigné. Lorsque tous les spécialistes ont terminé leur exposé et que les cinq partis politiques ont été examinés, chaque nouveau groupe doit répondre aux questions suivantes :

- Parmi les cinq partis qui ont obtenu des sièges à l'élection, quelles similarités et quelles différences avez-vous remarquées?
- Avez-vous décelé certaines différences dans les rôles des chefs de parti?
- Si vous aviez été le chef d'un des cinq partis politiques de cette année-là, auriez-vous mené votre campagne différemment?

⇒ Ressources

Les élèves font une recherche dans les sites Web des principaux médias canadiens pour obtenir une vue d'ensemble des campagnes électorales.

Pour faire une étude des résultats officiels du scrutin, les élèves peuvent consulter le site Web d'Élections Canada.

Résultats de l'élection générale de 2000

<http://www.elections.ca/content.asp?section=gen&document=index&dir=rep/37g&lang=f&textonly=false>

Résultats de l'élection générale de 1997

<http://www.elections.ca/content.asp?section=gen&document=index&dir=rep/dec3097&lang=f&textonly=false>

III. B. Activités pratiques — Gouverner le Canada

Activité 1

Choisis un ministère!

En choisissant les membres du Cabinet, le Premier ministre ne fait pas que rendre public le nom de ceux qui font partie du cercle de ses conseillers principaux, il choisit aussi les dirigeants des différents ministères fédéraux. Un membre du Cabinet est presque sans exception responsable d'un ministère. Les ministères (de même que d'autres agences et organismes fédéraux), et les fonctionnaires qui y travaillent, jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du programme et des politiques nationales du gouvernement et dans la gouvernance du pays dans son ensemble.

À l'aide de la liste des ministères gouvernementaux qui se trouve dans le site Web du Canada (http://canada.gc.ca/depts/major/depind_f.html), les élèves choisissent le ministère qui les intéresse le plus.

Ils doivent ensuite faire une recherche sur le ministère de leur choix et répondre aux questions suivantes :

- Qui est le ministre de ce ministère?
- Quel est le mandat ou la mission du ministère?
- Quels sont les principaux programmes mis en place par le ministère pour remplir son mandat ou sa mission?
- Quel est le budget du ministère?

Pour faire connaître le fruit de leurs recherches, les élèves choisiront un mode de présentation original qui décrit l'essentiel des activités du ministère qu'ils ont étudié. Ainsi, dans le cas du ministère du Patrimoine canadien, l'exposé pourrait avoir un cachet artistique et culturel (p. ex., un sketch ou une pièce de théâtre).

Activité 2

Les rouages du Cabinet

Alors, comment le Cabinet arrive-t-il à prendre des décisions? Comment s'acquitte-t-il de sa tâche si on tient compte de la présence de ministres compétents et redevables à leurs ministères, de l'évolution constante des enjeux nationaux et du fait que le Premier ministre a sa propre vision de ce que devrait être et de ce que devrait faire le gouvernement?

Étape 1

Demandez aux élèves de faire un remue-méninges en se fondant sur ce qui suit :

Si tu étais Premier ministre...

- À quelle fréquence le Cabinet se réunirait-il?
- Tous les ministres devraient-ils participer également à toutes les discussions et décisions du Cabinet?
- Quelle méthode adopterais-tu pour gérer la charge de travail du Cabinet?
- Quel appui extérieur irais-tu chercher pour aider le Cabinet à gérer sa charge de travail?

Une fois le remue-méninges terminé, la classe tout entière examine les résultats et tente d'obtenir un consensus sur le fonctionnement possible du Cabinet formé par les élèves.

Étape 2

Pour la recherche sur les rouages du Cabinet, rassemblez les élèves au hasard, en deux groupes : le premier groupe sera responsable du projet 1 et l'autre, du projet 2.

⇒ *Projet 1*

Les élèves font une recherche individuelle sur le processus décisionnel retenu par le Cabinet actuel, en s'intéressant particulièrement à la structure des comités du Cabinet. Demandez-leur aussi de déterminer ce que le mandat ou les sujets de préoccupation de chaque comité révèle au sujet de l'opinion et de l'approche du gouvernement face aux enjeux de l'heure. Enfin, vous pouvez approfondir le sujet en demandant aux élèves de faire une recherche sur un autre conseil des ministres des 40 dernières années pour déterminer si un comité du Conseil a déjà adopté une approche semblable à celles qui ont cours aujourd'hui.

Le site Web du Premier ministre décrit le processus décisionnel du Cabinet actuel :

Rôle du Cabinet

<http://pm.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=thecanadiangovernment&Sub=RoleofCabinet>

et

Structure du Conseil des ministres

<http://pm.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=thecanadiangovernment&Sub=StructureoftheMinistry>

⇒ *Projet 2*

On sait qu'un ministre peut compter sur l'appui des fonctionnaires de son ministère pour s'acquitter de ses responsabilités. Dans le cas du Premier ministre et de l'ensemble du Cabinet, cet appui provient du Bureau du Conseil privé (BCP).

Les élèves doivent faire une recherche individuelle sur le rôle du Bureau du Conseil privé en tant qu'appui au Premier ministre et au Cabinet. Quelle forme cet appui prend-il? Qui dirige le BCP et dans quelle mesure les responsabilités de ce poste ont-elles changé au cours des années? En quoi le BCP ressemble-t-il à n'importe quel autre ministère? En quoi diffère-t-il?

Les responsabilités du Bureau du Conseil privé sont décrites dans son site Web (http://www.pco-bcp.gc.ca/default.asp?page=publications&Language=F&doc=respons/cover_f.htm)

Étape 3

Regroupez les élèves deux par deux, réunissant un élève du projet 1 et un élève du projet 2. Chaque élève fait un bref exposé à son compagnon sur le fruit de ses recherches. Ensemble, ils examinent les questions et les résultats du remue-méninges du début de cette activité.

À la lumière de ce qu'elle a appris au cours de ses recherches, chaque équipe se sert de l'exercice initial de remue-méninges pour répondre de nouveau aux questions suivantes :

Si tu étais Premier ministre...

- À quelle fréquence le Cabinet se réunirait-il?
- Tous les ministres devraient-ils participer également aux discussions et aux décisions du Cabinet?
- Quelle méthode adopterais-tu pour gérer la charge de travail du Cabinet?
- Quel appui extérieur irais-tu chercher pour aider le Cabinet à gérer sa charge de travail?

Faites ensuite un rapide bilan avec la classe en posant les questions suivantes :

- Dans quelle mesure l'évaluation initiale de la classe de la façon dont fonctionne le Cabinet se rapproche-t-elle de la réalité?
- La deuxième fois que vous avez imaginé que vous étiez Premier ministre et que vous avez organisé le fonctionnement du Cabinet, vos opinions étaient-elles

différentes de celles que vous aviez émises lors du premier remue-méninges?
Dans quelle mesure? Pourquoi?

Activité 3

Les missions commerciales d'Équipe Canada — Le point d'intersection du commerce intérieur et du commerce extérieur

Les missions commerciales d'Équipe Canada

Lors de notre arrivée au pouvoir en 1993, il était de plus en plus évident que le phénomène de la mondialisation était en plein essor. Il nous fallait donc adopter une stratégie susceptible d'assurer la prospérité du Canada dans ce nouveau contexte.

Équipe Canada est l'une des pièces maîtresses de cette stratégie. L'idée est née de la conviction que la croissance économique du Canada doit prendre appui sur un partenariat entre les entreprises privées et les gouvernements. Dès la première mission en 1994, nous avons démontré que le Canada est un pays où tous travaillent solidairement à la réussite de chacun, et que nous sommes résolument prêts à relever les défis de la mondialisation.

La formule Équipe Canada a connu un succès sans équivoque. Jusqu'à présent, j'ai eu le privilège de diriger cinq missions* qui ont aidé plus de 1 800 entreprises canadiennes à conclure plus de 880 ententes commerciales dans 13 pays, d'une valeur approximative de 24,4 milliards de dollars. Ces ententes se sont traduites par la création de milliers d'emplois au Canada, ainsi que de liens privilégiés avec des gens issus des quatre coins de la planète. D'autres réussites attendent toujours Équipe Canada.

—*Le Premier ministre Jean Chrétien, 1999*

* Au mois de juillet 2001, le Premier ministre avait dirigé six missions d'Équipe Canada.

Remettez la citation ci-dessus aux élèves et demandez-leur de la lire deux fois. Une fois la lecture terminée, posez-leur les questions suivantes :

- Équipe Canada, qu'est-ce que c'est au juste (et on ne parle pas de hockey!)?
- Quels sont les phénomènes ou changements déjà apparents dans la communauté internationale qui ont convaincu le Premier ministre et le gouvernement de lancer Équipe Canada?
- Pouvez-vous expliquer ou définir ces phénomènes ou changements?
- À votre avis, pourquoi le gouvernement a-t-il choisi la formule Équipe Canada comme élément de sa stratégie de renforcement des activités commerciales canadiennes?

- À votre avis, pourquoi le Premier ministre trouve-t-il cela important au point de diriger toutes les missions commerciales d'Équipe Canada?

En groupes ou individuellement, les élèves reçoivent le scénario et le travail suivants :

Un représentant d'un gouvernement étranger a communiqué avec vous à cause de votre compétence comme conseiller sur le commerce extérieur auprès du Premier ministre. Il a entendu parler de votre programme Équipe Canada et veut en savoir davantage sur son fonctionnement et surtout sur une des missions qui a déjà eu lieu.

Après quelques échanges, vous vous êtes tous les deux entendus sur les points suivants : Vous allez lui présenter les grandes lignes de ce programme, en y incluant un résumé général de l'approche adoptée par Équipe Canada, et passer en revue la méthode utilisée par le gouvernement pour choisir les participants provenant du secteur privé et les ministères associés à la mission. À cela, vous ajouterez des renseignements sur une des missions d'Équipe Canada, notamment l'endroit où s'est rendue l'équipe, une estimation des retombées commerciales de la mission et la réaction générale de la population canadienne, des médias et du milieu des affaires.

Pour exécuter ce travail, les élèves peuvent choisir de faire leur exposé ou leur résumé comme cela leur convient, à condition de bien respecter les exigences formulées ci-dessus. Pour obtenir des analyses et un contexte, ils devraient consulter les sites Web des grands médias canadiens, de même que le site Web d'Équipe Canada <http://www.tcm-mec.gc.ca/welcome-f.asp>.

Vous pouvez demander à des élèves choisis au hasard de présenter leur résumé en classe ou dire à tous les élèves de vous remettre leur travail écrit.

Activité 4

Le Premier ministre et la politique étrangère : la scène internationale

Donnez les directives suivantes aux élèves :

Chaque année, les principales nations industrielles se rencontrent en tant que membres du G-8. Comme chef du gouvernement, le Premier ministre représente le Canada au sein du G-8. Le sommet est un événement clé pour le Canada et pour le Premier ministre sur la scène internationale.

Choisis un des sommets qui a eu lieu depuis 1997. (Précision : Ces rencontres se tiennent l'été et, par rotation, chaque fois dans un pays différent. De plus, jusqu'à récemment, le groupe ne comptait que sept pays et était connu sous le nom de G-7). À l'aide du site Web créé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international <http://www.g8.gc.ca/menu-f.asp> et des sites Web des

principaux médias canadiens, prépare un document ou un album Web comprenant des photos et des grands titres relatifs à la participation du Premier ministre et du Canada à un des sommets du G-8. L'album devrait aussi présenter un résumé du sommet (en style télégraphique), les grandes questions étudiées lors du sommet, les décisions prises, de même que la position, les points de vue ou les réactions officielles du Canada face à ces questions.

IV. Activités d'enrichissement

Activité 1

Si tu étais chroniqueur...

Donnez les directives suivantes aux élèves :

Les grands quotidiens du pays affectent des chroniqueurs à la couverture des activités du Premier ministre. Imagine que tu es l'un de ces chroniqueurs.

Choisis un des grands dossiers nationaux de l'heure. Pendant deux semaines, recueille toute l'information possible sur le sujet dans les médias. Tu peux aussi lire ce que les journalistes ont écrit au cours des mois précédents pour mieux comprendre le contexte. Accorde une attention particulière à la façon dont le Premier ministre dirige le dossier ou y réagit.

Une fois l'information recueillie, rédige une chronique de 500 mots sur le Premier ministre et le dossier que tu as choisi. Rappelle-toi qu'un chroniqueur ne présente pas seulement les faits mais aussi son point de vue sur la question.

Activité 2

Dirige un ministère

Cette activité est conçue comme suivi à l'activité « Choisis un ministère! » de la Section III B. Les élèves devraient choisir le même ministère que dans la première activité.

Distribuez le scénario suivant aux élèves :

Félicitations! Tu viens d'être assermenté comme membre du Cabinet du nouveau gouvernement du Canada. Le Premier ministre t'a nommé ministre [insérer le nom du ministère étudié lors de la première activité]. Si le Premier ministre t'a choisi, c'est en partie à cause de l'étendue de tes connaissances des rouages du ministère, et il veut que tu mettes tes connaissances au service du pays.

Le Premier ministre prévoit une restructuration de la fonction publique fédérale. Il veut que tu lui remettes un rapport lui indiquant si, à ton avis, ton ministère se révèle un outil efficace pour mettre les politiques gouvernementales en œuvre. Il veut aussi savoir si le nouveau gouvernement doit ou non modifier les programmes ministériels, ou peut-être le ministère lui-même, en le divisant ou en le fusionnant avec d'autres ministères.

Le Premier ministre est bien conscient de ton arrivée récente au ministère; orienté toutefois vers l'action, il veut que tous ses ministres lui transmettent leurs premières impressions de leurs nouveaux ministères dès la prochaine réunion du Cabinet. Par conséquent, tu dois lui remettre un dossier d'information sur ton point de vue et tes conclusions.

Les élèves peuvent utiliser leur recherche précédente comme point de départ. En tant que membres du Cabinet, ils doivent exprimer non seulement les faits mais aussi leur point de vue et ils peuvent parler ouvertement au Premier ministre, puisque leurs dossiers d'information ne seront lus que par le Premier ministre et les membres du Cabinet.

Vous pouvez aussi ajouter aux ressources accessibles les adresses Web des plates-formes électorales mises de l'avant par les partis lors de la dernière élection fédérale. Le Cabinet de l'exercice ci-dessus pourrait alors être celui de l'un de ces partis, en partant de l'hypothèse qu'il a formé le nouveau gouvernement. La plate-forme électorale pourrait alors orienter le travail de chaque membre du Cabinet.

Le dossier d'information devrait compter 800 mots.

Activité 3

Simulation des étapes menant à l'adoption d'un projet de loi au Canada

Introduction

Cette simulation vise à donner aux élèves une idée de la complexité et des étapes menant de l'élaboration d'une politique à l'adoption d'une loi. Même si l'exercice simplifie un processus qui est souvent très long et multidimensionnel, la simulation représente quand même un solide défi à relever par les élèves et les enseignants.

Il est préférable d'assigner l'exercice à une classe supérieure qui a fait une bonne étude du fonctionnement gouvernemental et parlementaire. Aux ressources déjà suggérées, vous voudrez probablement en ajouter d'autres que vous trouvez pertinentes. Comme la simulation se déroule en plusieurs « blocs » distincts auxquels participent différents élèves à différents moments, le bilan fait en grand groupe à la fin de l'exercice revêt une grande importance.

Insistez sur le fait qu'il s'agit bien d'une simulation et que tous les détails relatifs aux étapes menant à l'adoption d'un projet de loi n'ont pu être inclus. Encouragez toutefois les élèves à faire de leur mieux et à s'appuyer sur leurs recherches pour rendre cette simulation aussi proche de la réalité que possible.

Préparation

Consultez les sources d'information canadiennes afin de cerner une question d'actualité qui se prête bien à l'exercice de simulation. Il faut aussi que ce soit un sujet qui suscite de la controverse ou des points de vue divergents parmi les partis politiques au Parlement ainsi que parmi les intéressés ou les leaders d'opinion.

Divisez la classe en trois groupes : un pour représenter le principal ministère responsable de la politique, un pour représenter le Cabinet et un dernier pour représenter la Chambre des communes. (Pour cet exercice, le processus parlementaire sera assumé par la Chambre des communes seulement et n'inclura pas la participation du Sénat ni celle du Gouverneur général.)

Chaque groupe assumera son travail seul, en suivant l'ordre réel des étapes : élaboration et formulation d'un texte de loi; soumission du texte au Cabinet aux fins d'étude et d'approbation, et délibérations et adoption du projet de loi à la Chambre des communes.

Le ministère

Choisissez une question d'actualité qui concerne un ministère facile à identifier. Ainsi, une nouvelle politique touchant les peuples autochtones ressortirait au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, une nouvelle politique sur les subventions accordées aux éditeurs canadiens, au ministère du Patrimoine canadien et une nouvelle politique sur la qualité de l'air, à Environnement Canada.

En vous fondant sur la couverture médiatique de la question (c.-à-d. : Qu'est-ce qui se passe? Pourquoi la question fait-elle les manchettes? Qu'en dit le gouvernement? Pourquoi le gouvernement sent-il le besoin de réagir? Quelle est la réaction de l'opposition au Parlement? Qu'en pensent les intéressés à l'extérieur du gouvernement?), confiez aux élèves faisant partie du groupe représentant le ministère la tâche de formuler les grandes lignes d'une nouvelle politique. Donnez-leur des directives comprenant uniquement les paramètres généraux de la nouvelle politique, puisque ce sera leur responsabilité de produire un texte plus détaillé.

Avant qu'ils ne procèdent à la rédaction d'une ébauche de la politique, conseillez à vos élèves de mener des recherches sur :

- le contexte et l'historique de la question,
- la mission et les activités de l'ensemble du ministère qu'ils représentent,
- la position du gouvernement face à cette question.

Ce premier travail, intitulé « document du Cabinet », doit contenir au moins deux pages et être structuré comme suit :

- énoncé de la question (c.-à-d. de quelle politique d'intérêt public il s'agit);
- contexte et historique (c.-à-d. toutes les données qui peuvent aider le Cabinet à comprendre la politique proposée, y compris la nature et l'étendue du problème, ainsi que les points de vue des intéressés);
- recommandation (c.-à-d. la loi que le gouvernement doit établir pour régler la question).

Le Cabinet

Aux fins de cet exercice, le Cabinet sera composé :

- du Premier ministre,
- du ministre responsable du projet de loi formulé lors de l'exercice précédent,
- du ministre des Finances,
- de trois autres ministres que vous aurez choisis en fonction de leurs points de vue divergents, et peut-être même à cause de leur opposition au projet de loi.

Créez de courts scénarios de deux paragraphes pour préciser le rôle de chaque élève au sein du Cabinet. À titre d'exemple, le Premier ministre a peut-être fondé sa campagne électorale sur cette question et est un fervent défenseur du projet de loi. D'autre part, la majorité des membres du Cabinet démontre beaucoup de scepticisme quant à l'approche proposée. Les scénarios devront se rapprocher le plus possible de la réalité.

Tous les élèves doivent préparer à l'avance leurs propres notes en vue de leur participation à la réunion du Cabinet. Il est entendu que le ministre responsable du projet de loi s'inspirera du document du Cabinet. Expliquez aux élèves qu'ils ne doivent pas se limiter à leurs notes, mais s'en servir uniquement comme point d'appui au cours des délibérations.

Le ministre responsable doit présenter le projet de loi au Cabinet, après quoi les membres en discuteront et prendront une décision. Le Cabinet doit étudier attentivement le projet de loi et apporter toutes les modifications nécessaires avant de le présenter au Parlement.

Dans le cadre de la simulation, il faut avertir le Cabinet que le projet de loi doit être approuvé, avec des modifications s'il le faut. Dans la vraie vie, cependant, le Cabinet n'approuve pas tout dès la première réunion.

Étant donné que l'exercice simule une réunion, vous devrez être présent pour pouvoir évaluer le travail des élèves. À cette fin, vous pouvez vous servir de la rubrique d'évaluation proposée à la fin du module.

Le Parlement (Chambre des communes)

Divisez le groupe en deux : le parti au pouvoir et l'opposition. S'il y a suffisamment d'élèves, l'opposition peut même être subdivisée pour représenter tous les partis siégeant actuellement au Parlement.

- Les élèves prennent connaissance du projet de loi approuvé par le Cabinet.

- En vue des délibérations de la Chambre des communes, chaque parti de l'opposition effectue une recherche sur la question, étudie attentivement le projet de loi présenté par le gouvernement et précise la position du parti.
- Les élèves appartenant au parti au pouvoir procèdent à un remue-méninges pour prévoir la réaction de l'opposition au projet de loi et être ainsi en mesure d'intervenir efficacement.
- Dans la salle de classe, les pupitres sont placés de telle sorte que les membres de l'opposition font face aux membres du gouvernement, comme à la Chambre des communes. Les élèves qui ne participent pas à titre de députés assistent aux délibérations comme observateurs, et l'un d'eux, à titre de président de la Chambre des communes, anime le débat.
- Fixez la durée des délibérations, lesquelles débutent par une déclaration préliminaire prononcée par le ministre qui parraine le projet de loi. Le président de la Chambre surveille ensuite les questions de l'opposition, comme durant la période des questions orales.
- À la fin du temps imparti, il faut procéder au vote.

Tous les élèves doivent préparer d'avance leurs propres notes pour les délibérations au Parlement. Ils pourront s'en inspirer pour formuler les arguments qu'ils présenteront à la Chambre des communes. Il faut les avertir toutefois de ne pas se limiter à leurs notes, mais de les utiliser seulement comme point de départ.

Vous trouverez une rubrique d'évaluation à la fin de cet exercice de simulation.

Bilan

Puisque l'ensemble des élèves n'a assisté qu'à la dernière étape de la simulation, les élèves des groupes représentant le ministère et le Cabinet devront faire connaître à la classe ce qu'ils pensent et retiennent de cette expérience particulière. Ils préciseront notamment les points suivants :

- Quels sont les éléments de la simulation qu'ils ont aimés? Quels sont ceux qu'ils n'ont pas aimés?
- Quels sont les éléments du processus menant à l'adoption d'un projet de loi qui les ont surpris?
- Quel a été l'aspect le plus difficile de la tâche qu'ils avaient à accomplir?

Tous les élèves doivent répondre aux questions suivantes :

- L'exercice de simulation est-il un moyen efficace de connaître le processus menant à l'adoption d'un projet de loi?

- Quels sont les éléments qui sont nécessaires pour réussir à établir une politique gouvernementale?
- Si tu avais l'occasion de participer à une autre simulation de ce genre, qu'est-ce que tu modifierais ou ajouterais pour l'améliorer?
- La simulation a-t-elle changé ton opinion sur la façon dont est instaurée une politique gouvernementale et sur les personnes qui y jouent un rôle?

Ressources proposées pour l'exercice de simulation

Comment un projet de loi devient-il une loi?

<http://www.parl.gc.ca/information/about/process/info/ParliamentFAQ01-f.htm>

Rôle du Cabinet

<http://pm.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=thecanadiangovernment&Sub=RoleofCabinet>

Les Canadiens et leur système de gouvernement (4^e édition)

<http://www.parl.gc.ca/information/about/process/library/forsey/fedinst-f.htm>

Rôle de l'opposition au Parlement

<http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/bp47-f.htm>

Structure du Conseil des ministres

<http://pm.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=thecanadiangovernment&Sub=StructureoftheMinistry>

Gouvernement du Canada

http://www.canada.gc.ca/main_f.html

**Adoption d'une loi au Canada — Rubrique d'évaluation
Ministère (document du Cabinet)**

Sections du document du Cabinet	Faible (1)	Satisfaisant (2)	Bon (3)	Très bon (4)
<i>Énoncé de la question</i>	Formulation vague ou obscure. Beaucoup de fautes de grammaire et d'orthographe.	Énoncé clair. Quelques fautes de grammaire et d'orthographe.	Énoncé clair; explications des liens entre la question et les objectifs généraux du gouvernement. Très peu de fautes de grammaire et d'orthographe.	Énoncé clair; explications des liens entre la question et les objectifs généraux du gouvernement, de même que de son importance politique. Ne semble pas y avoir de fautes de grammaire et d'orthographe.
<i>Contexte et historique</i>	Formulation vague ou obscure. Beaucoup de fautes de grammaire et d'orthographe; peu ou pas d'exemples ou de faits à l'appui.	Énoncé clair de la question et du contexte. Quelques fautes de grammaire et d'orthographe; quelques exemples ou faits à l'appui.	Énoncé clair; explications des liens entre la question et les objectifs généraux du gouvernement. Très peu de fautes de grammaire et d'orthographe; recours à quelques bons exemples ou faits à l'appui.	Énoncé clair; explications des liens entre la question et les objectifs généraux du gouvernement, de même que de son importance politique. Ne semble pas y avoir de fautes de grammaire et d'orthographe; recours à de nombreux exemples ou faits à l'appui.
<i>Recommandation</i>	En contradiction avec les résultats de l'étude préliminaire. Beaucoup de fautes de grammaire et d'orthographe.	En conformité avec les résultats de l'étude préliminaire. Quelques fautes de grammaire et d'orthographe.	En conformité avec les résultats de l'étude préliminaire et explications des liens avec les objectifs généraux du gouvernement. Très peu de fautes de grammaire et d'orthographe.	En conformité avec les résultats de l'étude préliminaire et explications des liens avec les objectifs généraux du gouvernement et de son importance politique. Ne semble pas y avoir de fautes de grammaire et d'orthographe.

**Adoption d'une loi au Canada — Rubrique d'évaluation
Cabinet (délibérations et décision)**

Délibérations et décision du Cabinet	Faible (1)	Satisfaisant (2)	Bon (3)	Très bon (4)
Participation aux délibérations	Lecture surtout des notes préparées; peu d'intonation dans le débit ou d'expression faciale.	Lecture de certaines parties des notes préparées; un certain contact visuel; un peu d'intonation dans le débit et d'expression faciale.	Grande partie des délibérations faite sans consultation des notes préparées; tentatives de contact visuel avec différentes personnes dans la salle; intonation et volume justes; bonne expression faciale.	Grande partie des délibérations faite sans consultation des notes préparées; échanges de regards fréquents et naturels; intonation et langage corporel bien utilisés pour convaincre la salle et soulever l'enthousiasme des collègues.
Contenu des délibérations	Idées très difficiles à comprendre; peu ou pas d'exemples ou de faits à l'appui.	Idées quelque peu difficiles à comprendre; quelques exemples ou faits à l'appui.	Idées faciles à comprendre; recours à de bons exemples ou faits à l'appui.	Idées très bien expliquées et structurées; recours à de nombreux exemples pertinents ou faits à l'appui.

**Adoption d'une loi au Canada — Rubrique d'évaluation
Parlement (délibérations et vote)**

Délibérations et vote au Parlement	Faible (1)	Satisfaisant (2)	Bon (3)	Très bon (4)
Participation aux délibérations	Lecture surtout des notes préparées; peu d'intonation dans le débit et d'expression faciale. Aucune passion pour le sujet.	Lecture de certaines parties des notes préparées; un certain contact visuel; un peu d'intonation dans le débit et d'expression faciale. Une certaine passion pour le sujet.	Grande partie des délibérations faite sans consultation des notes préparées; tentatives de contact visuel avec différentes personnes dans la salle; intonation et volume justes; bonne expression faciale. Une passion certaine pour le sujet.	Grande partie des délibérations faite sans consultation des notes préparées; contact visuel soutenu et naturel; intonation et langage corporel bien utilisés pour convaincre la salle et soulever l'enthousiasme du public. Grande passion pour le sujet qui ajoute du poids aux arguments.
Contenu des délibérations	Idées très difficiles à comprendre; peu ou pas d'exemples ou de faits à l'appui. Aucune compréhension de la position du parti.	Idées quelque peu difficiles à comprendre; quelques exemples ou de faits à l'appui. Une certaine compréhension de la position du parti.	Idées faciles à comprendre; recours à de bons exemples ou faits à l'appui Une bonne compréhension de la position du parti.	Idées bien expliquées et structurées; recours à de nombreux exemples pertinents ou faits à l'appui Compréhension supérieure de la position du parti et liens entre les délibérations et la position du parti sur d'autres enjeux apparentés.